



Mouvement des Entreprises de France **MEDEF Réunion**

**MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
BRUNO LE MAIRE**

Sainte-Marie de La Réunion, le 2 décembre 2018

Objet : demande de mise en place d'un fonds exceptionnel d'indemnisation des pertes d'exploitation – Mouvement les Gilets Jaunes sur l'île de La Réunion

Monsieur le Ministre,

Nous avons traversé, depuis le **17 novembre**, 14 jours de blocage complet de notre île, suite au mouvement des Gilets Jaunes.

Le port, l'aéroport, le dépôt unique de carburant ainsi que les principaux axes routiers ont été totalement paralysés.

Outre ces blocages rendant toute circulation des personnes très difficile et quasi-impossible celle des marchandises, ce mouvement a par ailleurs généré de nombreuses actions de violence, de vandalisme, d'intimidation, de menaces qui se sont notamment traduites par la fermeture de nos entreprises, sous peine de mettre en danger nos salariés.

Alors que les mois de novembre et de décembre sont traditionnellement les plus gros mois pour un grand nombre de secteurs d'activités, ce mouvement a impacté très sévèrement, et parfois irrémédiablement, nos entreprises.

Certains secteurs, dont le tourisme, censé être le vecteur économique majeur du développement de l'emploi et de la valeur ajoutée pour notre territoire, sont sinistrés, alors que nous sommes en haute saison. Les annulations tombent en cascade, et la sécurité, outre le vivre-ensemble et les paysages à couper le souffle, qui représentait l'un de nos principaux atouts, n'est plus assurée. L'image de notre île est gravement affectée, et nous craignons des conséquences, si ce n'est irrémédiables, du moins avec effet sur un terme assez long, sur nos activités touristiques.

L'ensemble du commerce, qui représente près d'un tiers de l'emploi et de la valeur ajoutée, est frappé de plein fouet par ces 2 semaines d'inactivité, au cœur de la période de vente la plus importante.



Mouvement des Entreprises de France **MEDEF Réunion**

Les industriels, les agriculteurs, le BTP sont également très impactés par ces mouvements, entre l'impossibilité de circuler des salariés, les pénuries de matières premières, et les denrées périssables qui n'ont pu être écoulées.

Les entreprises de service subissent un grand nombre de report ou d'annulation de leurs prestations, et envisagent d'ores et déjà de devoir se redimensionner face à la perte dramatique de chiffre d'affaire, actuelle et à venir.

Ce ne sont que quelques exemples, mais c'est bien l'intégralité des secteurs économiques qui a été touchée par cette obstruction brutale et longue de la libre circulation des personnes et des biens.

Un premier sondage auprès de nos membres, après ces 14 jours de blocage et d'événements violents, nous permet d'estimer **à plus de 300 millions** les pertes d'exploitation liées à ces émeutes et mouvements populaires.

Nous avons pu échanger avec Madame la Ministre des Outre-mer et Monsieur le Préfet afin que les outils existant du droit commun, activés en temps de crise, puissent être opérationnels très rapidement. Ainsi le recours à l'activité partielle et la demande de moratoires sur les charges fiscales et sociales de novembre et décembre, grâce aux services de l'État et à la Caisse Générale de Sécurité Sociale, fonctionnent d'ores et déjà.

Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que cette crise, que nous venons de traverser est sans précédent, unique par son intensité, sa violence, et ses conséquences économiques. Aussi nous demandons à ce que soit mise en place une solution exceptionnelle d'accompagnement des entreprises, qui soit à la mesure du cataclysme économique de que nous traversons.

Nous demandons par conséquent :

- Un fonds exceptionnel, financé et piloté par l'État, qui permette une indemnisation de l'ensemble des entreprises de notre île, qu'elles soient couvertes ou non par des garanties pertes d'exploitation. En effet cette situation, inédite et juridiquement non prévue par les différents codes, impose qu'un nouvel outil soit élaboré et rapidement opérationnel, à l'image du fond qui peut être débloqué en cas de catastrophes naturelles.
- Un appui de l'État pour nous aider à reconstruire l'image, la notoriété et l'attractivité de notre île.

Nos entreprises, qui sont pourtant les principales sources de création d'emplois et de valeurs sur ces dix dernières années, risquent de ne pas se relever de cette crise, et pour certaines de disparaître, entraînant un risque de regain de chômage massif, dans un contexte déjà complexe.



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Réunion

Espérant pouvoir compter sur votre intervention pour la mise en place d'un dispositif exceptionnel permettant de sauver nos entreprises.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Didier FAUCHARD,

PRESIDENT

Copies : Madame Annick GIRARDIN, Ministre des Outre-mer
Monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, Préfet de l'île de La Réunion